

Vaucluse Ingénierie : ASSEMBLEE GENERALE du 31 mars 2025

Procès-verbal

Membres en exercice : 111

Quorum : 37

Membres présents : 38

Nombre de pouvoirs donnés : 10

Votants : 48

Avignon, le 31 mars 2025 à 10 heures 30, sous la présidence de Madame Dominique SANTONI, Présidente de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie, s'est réunie l'Assemblée générale de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie régulièrement convoquée par courriel du 28 février 2025 et dont les rapports ont été transmis aux membres le 26 mars 2025.

Étaient présents : 38

- Collège des Conseillers départementaux : 6
 - Madame Dominique SANTONI, Présidente du Conseil départemental et de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
 - Madame Corinne TESTUD-ROBERT, Conseillère départementale du canton de Valréas,
 - Monsieur Christian MOUNIER, Conseiller départemental du canton de Cheval Blanc,
 - Monsieur Alexandre ROUX, Conseiller départemental du canton de Vaison-la-Romaine,
 - Madame Christine LANTHELME, Conseillère départementale du canton de Bollène,
 - Madame Florelle NOUGUIER, Conseillère départementale du canton de Monteux,

- Collège des Communes et des EPCI : 32
 - Communes : 31 membres :
 - Monsieur Max RASPAIL, Maire de BLAUVAC,
 - Monsieur Pascal RAGOT, Maire de BONNIEUX,
 - Madame Chantal FRITSCH, Maire de BUISSON,
 - Monsieur Claude MOREL, Maire de CAUMONT-SUR-DURANCE,
 - Madame Corinne GONNY, Maire de FAUCON,
 - Monsieur Michel MEFFRE, Maire de GIGONDAS,
 - Monsieur Gérard CHABAUD, 1^{er} Adjoint commune de GOULT,
 - Monsieur Jacques DECUIGNIÈRES, 1^{er} Adjoint commune de LA BASTIDONNE,
 - Monsieur Pierre BALLESTEROS, 1^{er} Adjoint commune de LAFARE,
 - Monsieur Claude SILVESTRE, Maire de LAGNES,
 - Monsieur Marc LARTIGUE, 1^{er} Adjoint commune du BARROUX,
 - Monsieur François ILLE, Maire du BEAUCET,
 - Monsieur Jean-Pierre PETTAVINO, Maire de LOURMARIN,
 - Monsieur Frédéric MASSIP, Maire de MAUBEC,
 - Monsieur Bernard LABBAYE, Adjoint commune de MIRABEAU,
 - Monsieur Alexandre ALLEGRE, 1^{er} Adjoint commune de MODÈNE,
 - Monsieur Gérard UGHETTO, Adjoint commune de MONIEUX,
 - Monsieur Gérard VIAU, Adjoint commune de PERNES-LES-FONTAINES,
 - Monsieur Patrick SINTÈS, Maire de ROBION,
 - Monsieur Pascal CROZET, Adjoint commune de SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES
 - Monsieur Alain PAILLARD, Conseiller municipal commune de SAINT-DIDIER
 - Monsieur André AIELLO, Maire de SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON,
 - Madame Charlotte CARBONNEL, Maire de SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON
 - Monsieur Luc MILLE, Maire de SAINT-PANTALÉON,

- Madame Eve MAUREL, Maire de SANNES,
- Madame Magali MALAVARD, Adjointe commune de SAULT,
- Monsieur Richard BARRÉ, 1^{er} Adjoint commune d'UCHAUX,
- Monsieur Jérôme PAOLI, 1^{er} Adjoint commune de VACQUEYRAS,
- Madame Frédérique ANGELETTI, Maire de VAUGINES,
- Madame Dominique PLANCHER, Maire de VENASQUE,
- Monsieur Eric PÉTHISSON, Maire de VISAN,

o EPCI : 1 membre :

- Monsieur Gilles RIPERT, Président de la Communauté de Communes du PAYS D'APT-LUBERON

Étaient représentés et ayant donné un pouvoir : 10

o Communes : 10

- Monsieur José LINHARES, Maire de LA ROQUE-ALRIC, représenté par Monsieur André AIELLO, Maire de Saint-Hippolyte-le-Graveyron,
- Monsieur Patrice FOURNIER, Maire de LIOUX, représenté par Madame Magali MALAVARD, Adjointe commune de Sault,
- Monsieur Ghislain ROUX, Maire de MALEMORT-DU-COMTAT, représenté par Monsieur Max RASPAIL, Maire de Blauvac,
- Madame Karine MOURET, Maire de PEYPIN-D'AIGUES, représentée par Charlotte CARBONNEL, Maire de Saint-Martin-de-Castillon.
- Monsieur Roger TRAPPO, Maire de PUYMÉRAS, représenté par Madame Corinne GONNY, Maire de Faucon,
- Monsieur Pierre-André VALAYER, Maire de RICHERENCHES, représenté par Monsieur Richard BARRÉ, 1^{er} Adjoint commune d'Uchaux.
- Monsieur Henry BONNEFOY, Maire de SAINT-CHRISTOL-D'ALBION, représenté par Monsieur François ILLE, Maire du Beaucet,
- Madame Joëlle RICHAUD, Maire de SAINT-MARTIN-DE-LA-BRASQUE, représentée par Monsieur Jacques DECUIGNIÈRES, 1^{er} Adjoint commune de La Bastidonne,
- Madame Marie-Claire MICHEL, Maire de SAINT-ROMAN-DE-MALEGARDE, représentée par Madame Chantal FRITSCH, Maire de Buisson,
- Madame Martine CALAS, Maire de SIVERGUES, représentée par Monsieur Pascal RAGOT, Maire de Bonnieux.

Étaient absents excusés : 63

• Collège des Conseillers départementaux : 4

- Monsieur Thierry LAGNEAU, Conseiller départemental du canton de Sorgues et vice-Président de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie,
- Monsieur Pierre GONZALVEZ, Conseiller départemental du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue,
- Madame Noëlle TRINQUIER, Conseillère départementale du canton de Pertuis,
- Madame Valérie ANDRES, Conseillère départementale du canton d'Orange.

• Collège des Communes et des EPCI : 59

o Communes : 57 membres :

- Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire d'APT,
- Monsieur Cyril FALQUES, Maire d'AUREL
- Monsieur Jacques NATTA, Maire de BEAUMONT-DE-PERTUIS,
- Monsieur Alain BRÉMOND, Maire de BEAUMONT-DU-VENTOUX,
- Monsieur Roland RUEGG, Maire de BRANTES
- Monsieur Hervé PLANCHON, 1^{er} Adjoint commune de BUOUX,
- Madame Geneviève JEAN, Maire de CABRIÈRES D'AIGUES,
- Monsieur Christophe REYNIER-DUVAL, Maire de CADEROUSSE,
- Monsieur Roger ROSSIN, Maire de CAIRANNE,

- Madame Valérie MICHELIER, Maire de CAROMB,
- Madame Chantal EXBRAYAT-DUMAS, Adjointe commune de CASENEUVE,
- Monsieur Roger ISNARD, Maire de CASTELLET-EN-LUBERON,
- Monsieur Guy GIRARD, Maire de CRILLON-LE-BRAVE
- Monsieur Thierry PASCAL, 1^{er} Adjoint commune d'ENTRECHAUX,
- Madame Patricia PHILIP, Maire de FONTAINE-DE-VAUCLUSE,
- Monsieur Bruno VIGNE-ULMIER, Maire de GARGAS,
- Madame Sylvie PASQUINI, Maire de GIGNAC,
- Monsieur Richard KITAEFF, Maire de GORDES,
- Monsieur Alain FÉRETTI, Maire de GRAMBOIS,
- Monsieur Lucien AUBERT, Maire de JOUCAS,
- Madame Séverine MAUGAN-CURNIER, Maire de LA-BASTIDE-DES-JOURDANS,
- Monsieur Mathias HAUPTMANN, Maire de LACOSTE,
- Monsieur Fabrice LEAUNE, Maire de LAGARDE-PARÉOL,
- Monsieur Alain GOUIRAND, Maire de LA MOTTE-D'AIGUES,
- Monsieur Philippe DELEBECQUE, LA-ROQUE-SUR-PERNES,
- Monsieur Louis BONNET, Maire de MAZAN,
- Monsieur Jean-Marc TESTE, Maire de MÉTHAMIS,
- Monsieur Christian GROS, Maire de MONTEUX,
- Monsieur Bernard Le DILY, Maire de MORMOIRON,
- Monsieur Xavier ARENA, Maire de MURS,
- Monsieur Jean-Pierre GÉRAULT, Maire d'OPPÈDE,
- Monsieur Roger PELLENC, Maire de PERTUIS,
- Madame Amélie JEAN, Maire de PUGET-SUR-DURANCE,
- Monsieur Laurent ROBERT, Maire de RASTEAU,
- Monsieur Roland DURAND, Maire de ROAIX,
- Madame Gisèle BONNELLY, Maire de ROUSSILLON,
- Monsieur Pierre TARTANSON, Maire de RUSTREL,
- Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Maire de SABLET,
- Monsieur Eric MASSOT, Maire de SAINT-LÉGER-DU-VENTOUX,
- Monsieur Gérard RAINERI, Maire de SAINT- MARCELLIN-LES-VAISON
- Madame Sandrine RAYMOND, Maire de SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS,
- Monsieur Alain BERTRAND, Maire de SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS,
- Monsieur Christian BELLOT, Maire de SAINT-SATURNIN-LES-APT,
- Monsieur Michel ARCHANGE, Maire de SAINT-TRINIT,
- Madame Anne-Marie BARDET, Maire de SARRIANS,
- Madame Laurence CHABAUD GEVA, Maire de SAUMANE
- Monsieur Brice CRIQUILLION, Maire de SÉGURET,
- Monsieur Julien MERLE, Maire de SÉRIGNAN,
- Madame Patricia OLIVERO, Maire de SUZETTE,
- Monsieur Jean-François PÉRILHOU, Maire de VAISON-LA-ROMAINE,
- Monsieur Frédéric ROUX, Maire de VIENS,
- Madame Sylvie PÉREIRA, Maire de VILLARS,
- Monsieur Joël BOUFFIES, Maire de VILLEDIEU,
- Monsieur Jean-Louis ROBERT, Maire de VILLELAURE,
- Monsieur Frédéric ROUET, Maire de VILLES-SUR-AUZON,
- Madame Marie-José AUNAVE, Maire de VIOLÈS,
- Monsieur Alain DE VILLEBONNE, Maire de VITROLLES-EN-LUBERON,

o EPCI : 2 membres :

- Monsieur Philippe ROUX, vice-Président de la Communauté de Communes du PAYS DES SORGUES ET DES MONTS DE VAUCLUSE.
- Monsieur Jean BÉRARD, Président du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY (SIVU),

Était également excusée :

Madame Françoise DEMONT, Payeur départemental

Y participaient également :

Monsieur François MONIN, Directeur général des services du Conseil départemental,
Madame Caroline LEURET, Directrice de l'agence technique départementale Vacluse Ingénierie,
Monsieur Fabrice SAUVA, Directeur, Direction des Interventions et de la Sécurité Routière (DISR) Conseil départemental,
Monsieur Jean-Pierre PACAUD, Directeur Adjoint, Direction des Interventions et de la Sécurité Routière (DISR) Conseil départemental,
Monsieur Jean-Firmin BARDISA, Chef de l'agence routière de Vaison-la-Romaine, DISR, Conseil départemental,
Monsieur Patrice LIONS, Chef de l'agence routière de Carpentras, DISR, Conseil départemental,
Monsieur Patrick MARTIN, Technicien études et travaux, agence routière de Carpentras, DISR, Conseil départemental,
Monsieur Olivier MURILLON, Adjoint au Chef de l'agence routière de l'Isle-sur-la-Sorgue, DISR, Conseil départemental,
Monsieur Marc MAZELLIER, Chef de l'agence routière de Pertuis, DISR, Conseil départemental,
Monsieur Lazize IKHERBANE, Chef de projet en ingénierie territoriale, agence technique départementale Vacluse Ingénierie,
Madame Sandra JOX, Chargée de projet en ingénierie territoriale, agence technique départementale Vacluse Ingénierie,
Madame Christine FOLCHER, Chargée de mission en ingénierie financière, agence technique départementale Vacluse Ingénierie.

PROPOS INTRODUCTIFS

Madame Santoni, Présidente de l'Agence technique départementale Vacluse Ingénierie introduit l'Assemblée Générale de l'Agence en soulignant qu'il s'agit de la première réunion après l'Assemblée Générale constitutive en juin 2024. Plusieurs membres se sont excusés, dont Monsieur Lagneau, vice-Président qui est remplacé par Monsieur Mounier pour faire délibérer le compte administratif.

Le Quorum ayant été atteint, l'Assemblée Générale peut se dérouler.

2024 a été l'année de lancement de ce nouvel outil. 50 communes pour 136 projets suivis. L'activité de Vacluse Ingénierie porte sur des communes de moins de 2000 habitants. Une année après son engagement, la mission de départ est accomplie pour les communes qui ne disposent pas de moyens adaptés en ingénierie technique pour l'élaboration de leurs projets de territoire.

L'équipe de l'Agence se compose de 6 agents, un groupe d'experts compétents et réactifs qui savent mobiliser un réseau de partenaires. L'accompagnement porte sur plusieurs volets : technique, juridique, financier.

Un service supplémentaire devrait pouvoir être mis en place d'ici cet été : un dispositif d'appui nommé « Ma Com'Une ». Chaque commune aura accès à cette plateforme spécialisée dans l'aide à l'analyse budgétaire et financière : collecte de données, mise en évidence de marges de manœuvre budgétaires, état des lieux financier avant engagement d'un projet...

Cet après midi sera organisé le premier atelier thématique de Vacluse Ingénierie sur le logement abordable en locatif et en accession avec plusieurs retours d'expériences de communes du Vacluse.

Vacluse Ingénierie a pour particularité d'accompagner des projets innovants, des actions concrètes avec des résultats portés directement sur les territoires.

Questions diverses

Point 1 : procès-verbal du Conseil d'Administration du 3 mars 2025

Madame Santoni, Présidente de l'Agence technique départementale Vacluse Ingénierie souligne que tous les rapports présentés en Conseil d'Administration le 3 mars 2025 ont été approuvés à l'unanimité.

La liste des sujets approuvés par délibération est la suivante :

- Projet de convention avec le Préfet pour la télétransmission des actes de l'agence technique départementale au contrôle de légalité
- Désignation du représentant du collège des communes et des EPCI au comité de régulation. La candidature de Madame Charlotte Charbonnel a été retenue en tant que membre du comité de régulation de l'Agence en sa qualité de représentante du collège des communes et des EPCI.
- Modification de la convention d'assistance Bâtiment/Aménagement
- Avenant à la convention de mise à disposition de la Direction des Interventions et de la Sécurité Routière (DISR)
- Délégation du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de marchés publics (article 16 des statuts)

Point 2 : adhésion à l'Association nationale des Directrices et Directeurs des Agences techniques départementales (AnDAtd)

Madame Leuret, Directrice de l'Agence, informe de l'adhésion réalisée à l'association nationale des Agences Techniques Départementales.

L'objectif de cette adhésion est de pouvoir se mettre en réseau avec l'ensemble des structures d'ingénierie territoriale existantes en France afin de bénéficier d'un retour d'expériences et d'échanges sur les pratiques, les problématiques et les savoir faire.

Madame la Présidente, après avoir demandé si des membres adhérents souhaitent aborder d'autres sujets en questions diverses, propose d'entamer l'examen des rapports prévus à cette Assemblée Générale et qui appellent une mise au vote.

Rapport n°2025-07 : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive du 7 juin 2024

Madame Santoni, Présidente de l'Agence demande si des adhérents souhaitent formuler des observations sur ce compte rendu.

Aucune remarque n'ayant été exprimée, le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport n°2025-08 : Rapport d'activité 2024

Madame Santoni présente le contenu du bilan d'activité 2024 de l'Agence intégrant différents indicateurs d'activité statistiques.

Les principales données font ressortir les axes structurants des missions de l'Agence :

- Bilan financier et adhésions
- Evolution de l'activité depuis 2022 et durée d'accompagnement
- Typologies territoriales et thématiques traitées
- Etapes et typologies d'accompagnement
- Mobilisation partenariale en mission plateforme
- Offre de service directe produite par l'Agence
- Activité mission voirie – vélo

Plusieurs cartographies montrent la couverture territoriale du Département en projets accompagnés et en communes adhérentes.

Points marquants de ce rapport d'activité :

- Une activité en forte hausse depuis la fin 2022 : passage de 59 à 103 projets
- 81%M des communes accompagnées comptabilisent moins de 2000 habitants
- La phase pré-opérationnelle de réflexion en amont représente 80% des projets ce qui souligne la vocation d'aide à l'émergence de projets de l'Agence
- La Mission plateforme est une composante importante de l'activité de l'Agence
- Le développement d'une offre de services directe a été constante depuis la fin 2022

3 reportages vidéo présentant des exemples d'accompagnement de projets sont visionnés :

- Communauté de communes du Pays d'Apt – Projet de pôle culturel intercommunal
- Commune de Méthamis – Projet de commerce de proximité
- Commune de Puget sur Durance – Projet d'extension de l'école en CLSH.

Madame Santoni demande si des adhérents souhaitent formuler des observations sur ce bilan d'activité.

Aucune remarque n'ayant été exprimée, le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport n°2025-09 : Compte de gestion 2024

Le solde d'exécution budgétaire est excédentaire de 63 059,50 €.

Madame Santoni demande si des adhérents souhaitent formuler des observations sur ce compte de gestion.

Aucune remarque n'ayant été exprimée, le rapport est adopté à l'unanimité

Les deux rapports suivants sont présentés par Monsieur Mounier.

Rapport n°2025-10 : Compte administratif 2024

Le Budget 2024 de l'agence technique départementale comporte des dépenses et des recettes uniquement en section de fonctionnement :

- Les recettes s'établissant à 301 824,55 € et les dépenses à 238 765,05 €, permettent de dégager un solde d'exécution excédentaire de 63 059,50 €,
- Les dépenses correspondent au remboursement au Département pour 6 mois d'activité, des mises à disposition de personnels (186 250,81 €) et de matériels (52 514,24 €),

Les recettes sont constituées de la dotation versée par le Département (238 765,05 €) et des cotisations des adhérents de l'agence technique départementale (63 059,50 €).

La Présidente s'absente lors du vote.

Aucune remarque n'ayant été exprimée, le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport n°2025-11 : Affectation du résultat 2024

Le Budget Principal le résultat de la section de fonctionnement disponible à affecter pour un montant de 63 059,50 €,

Il est proposé de reprendre et d'affecter en totalité en recettes de fonctionnement, au chapitre 002, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement pour un montant de 63 059,50 €.

Madame Santoni demande si des adhérents souhaitent formuler des observations sur cette affectation du résultat 2024

Aucune remarque n'ayant été exprimée, le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport n°2025-12 : Budget Primitif 2025

Le projet de Budget Primitif 2025 de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie se présente comme suit :

Chapitres	Dépenses	Montants
65	Charges de gestion courante	80 000 €
011	Charges à caractère général	20 000 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	600 000 €
Total dépenses		700 000 €
Chapitres	Recettes	Montants
74	Dotations subventions et participations	628 000
70	Produits des services du domaine et ventes	8 940,50 €
002	Affectation de l'excédent 2024	63 059,50 €
Total recettes		700 000 €

Madame Santoni demande si des adhérents souhaitent formuler des observations sur ce budget 2025.

Aucune remarque n'ayant été exprimée, le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport n°2025-13 : Programme 2025

Deux orientations sont proposées pour le programme 2025 de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie :

- La mise en place de la centrale d'achat après définition de leurs besoins auprès des adhérents,
- L'activation d'un accès par adhérent, à la plateforme budgétaire et financière « Ma com'Une ».

Madame Santoni demande si des adhérents souhaitent formuler des observations sur cette proposition de programme 2025.

Aucune remarque n'ayant été exprimée, le rapport est adopté à l'unanimité

Rapport n°2025-14 : Composition de la Commission d'Appel d'Offres (Centrale d'achat)

L'article 2 des statuts de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie prévoit la mise en place d'une centrale d'achat en vue de passer des marchés publics pour répondre aux besoins de ses adhérents.

La mise en place de la centrale d'achat nécessite l'installation d'une commission d'appel d'offres composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

La Présidente de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie est membre de droit.

Après avoir effectué un appel à candidatures auprès des représentants des différents collèges d'adhérents de l'agence, il est proposé de désigner les membres de la commission d'appel d'offres suivants :

Prénom et Nom	Qualité	Collège
Mme Florelle NOUGUIER	Titulaire	Collège départemental
Mme Corinne TESTUD-ROBERT	Titulaire	Collège Départemental
Mme Frédérique ANGELETTI	Titulaire	Collège des communes et des EPCI, Communes de moins de 2 000 habitants
M. Christophe REYNIER-DUVAL	Titulaire	Collège des communes et des EPCI, Communes de plus de 2 000 habitants
M. Gilles RIPERT	Titulaire	Collège des communes et des EPCI, EPCI

Prénom et Nom	Qualité	Collège
Mme Valérie ANDRES	Suppléant	Collège départemental
M. Alexandre ROUX	Suppléant	Collège départemental
Mme Dominique PLANCHER	Suppléant	Collège des communes et des EPCI, Communes de moins de 2 000 habitants
M. Claude MOREL	Suppléant	Collège des communes et des EPCI, Communes de plus de 2 000 habitants
M. Philippe ROUX	Suppléant	Collège des communes et des EPCI, EPCI

Madame Santoni demande si des adhérents souhaitent formuler des observations sur cette commission d'appel d'offre.

Aucune remarque n'ayant été exprimée, le rapport est adopté à l'unanimité

La Présidente de l'Agence, après avoir demandé aux membres du Conseil d'Administration si d'autres sujets ou d'autres interventions étaient souhaitées, clôture la séance.

La Présidente de l'agence technique départementale
Vaucluse Ingénierie,

Dominique SANTONI

